



Dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, le gouvernement a décidé de confiner la population.

VOUS DEVEZ RESTER CHEZ VOUS, EVITER DE VOUS DEPLACER ET RESPECTER LES GESTES BARRIERES.

Nous pouvons vous donner les informations suivantes :

- Les commerçants bonnevalais proposant la vente de produits alimentaires restent ouverts (boulangeries, boucheries, charcuteries, Les vergers de Beauce, Aldi, Huit à 8, Carrefour Market et GammVert (pour les animaux)
- Les pharmaciens, le pressing, la maison de la presse et le bureau de tabac restent également ouverts.

Certains de vos commerçants bonnevalais vous proposent la livraison.

En cas de nécessité absolue, la municipalité de Bonneval va mettre en place un service d'assistance pour les personnes ne pouvant pas se déplacer et n'ayant pas de soutien sur place.

Une aide ponctuelle (1 fois par semaine) vous est proposée pour apporter des denrées de première nécessité ou des médicaments ou pour vous accompagner chez le médecin par exemple.

Vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie au 02.37.47.21.93

Nous comptons sur votre civisme et votre implication afin de vaincre le COVID-19.

Les élus et les services de la Municipalité sont mobilisés pour vous accompagner dans cette période difficile.

L'équipe municipale

